

MAIRIE D'YSSANDON
19310 YSSANDON



Affichée en Mairie
Le 25/09/2023
A 16 H
F Mézard
Secrétaire de mairie,



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN SEANCE ORDINAIRE
LE 21 SEPTEMBRE 2023

Délibérations

- N° DE2023-29 Demande d'aliénation du chemin rural Les Pirondeaux »
- N° DE2023-30 Demande d'aliénation du chemin rural « Au Peuch Dou Pras » - La Valette
- N° DE2023-31 Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune à partir du 1^{er} octobre 2023
- N° DE2023-32 Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- N° DE2023-33 Conventionnement avec le Centre Départemental de Gestion de la Corrèze (CDG 19) pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, menaces ou intimidation, discrimination, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Le 25/09/2023

Le maire,
Didier DUBUIS



Affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune « yssandon.fr »,
Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15(01-07-2022)